



Pensée de saison

*"Si longue que soit une nuit d'hiver,
le soleil la suit."*

Proverbe Touareg

► AGENDA

- **Samedi 2 février**
Crêpes qu'on sert (Smarves Music'EMIL)
- **Dimanche 3 février**
Loto (Tennis SMAROVIL)
- **Lundi 4 février**
Réunions publiques:
«Vigilance voisinage»
(Commune/Gendarmerie)
«Gérer ses déchets»
(Commune/Communauté de communes)
- **Samedi 9 février**
Festival de danse (Ecole de danse)
- **Samedi 16 et dimanche 17 février**
Challenge Tir et Passion (la Cible sportive)
- **Samedi 23 février**
Soirée Cabaret (SmarvenCène ACLES)
- **Samedi 2 mars**
Loto (Club de football)
- **Samedi 2 et dimanche 3 mars**
8 heures de tir (la Cible sportive)

DIMANCHE 10 MARS
*Journée de la Femme
Smarvoise (Commune)*

- **Mardi 12 mars**
Concours de belote (Amicale Saint-Félix)
- **Samedi 16 mars**
Concours de belote (ACCA)
- **Samedi 23 mars**
Loto (APE)
- **Samedi 23 mars**
Critérium départemental cycliste
(VTT des Extrêmes)
- **Samedi 30 mars**
Repas des Aînés (Commune)
- **Du jeudi 4 au samedi 6 avril**
Bourse aux vêtements (Commune)
- **Dimanche 26 mai**
Elections Européennes

Mairie de Smarves

Tél. 05 49 88 54 60

Fax. 05 49 52 44 36

accueil@smarves.fr

<http://smarves.com>



Éditorial

Que 2019 conserve ou apporte à chacun(e) d'entre vous, à vos familles, la santé ! Que 2019 réponde à vos attentes : travail, joies, bonheur !

Que la grave crise sociale de ces derniers mois, qui a assurément assombri les fêtes de cette fin d'année 2018 trouve en 2019 une issue satisfaisante pour tous.

Un cahier de doléances a été ouvert en Mairie du 24 décembre au 31 janvier.

Nos gouvernants doivent entendre cette colère, ils doivent prendre conscience des difficultés

certaines et criantes des familles en-dessous du seuil de pauvreté tout en ayant la volonté de relever celui-ci pour qu'un plus grand nombre puisse trouver les appuis financiers indispensables à de bien meilleures conditions de vie.

Que le grand débat national annoncé permette au Gouvernement d'établir une feuille de route comportant les objectifs et les moyens amenant à un nouveau contrat social négocié dans une confiance réciproque.

Pour cela, ne négligeons pas le contact humain. Parlons-nous !

Philippe BARRAULT
Maire de Smarves

PATRIMOINE

Pour une mairie accessible à tous

Philippe BARRAULT

La mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) est posée depuis la publication de l'ordonnance 2014 - 1090 du 26 septembre 2014. La Commune de SMARVES, propriétaire de biens d'ERP s'est déjà penchée sur les problématiques posées par chacun d'eux. Pour certains, leur mise en conformité a été effectuée. Pour d'autres, les travaux à réaliser demandent plus de technicité, voire une restructuration des lieux notamment quand ils sont répartis sur plusieurs étages. Tel est le cas de la Mairie avec ses trois niveaux... sans ascenseur.

En octobre dernier, le Conseil municipal a décidé d'engager les premières réflexions sur la méthodologie à mettre en place pour une évaluation précise des réelles problématiques posées en matière d'accessibilité par les locaux actuels et aussi pour mieux appréhender la nécessaire redistribution des espaces intérieurs, tant ces derniers ne sont plus fonctionnels eu égard à l'accroissement de la population de la Commune et par là-même du nombre de personnels administratifs.

Persuadé qu'un tel état des lieux ne pouvait être réalisé que par une équipe pluridisciplinaire ayant expérience en la matière, votre Conseil municipal a décidé, le 17 décembre dernier, de contractualiser une telle mission avec l'Agence des Territoires de la Vienne. La première phase à laquelle est attachée la Municipalité, sera d'entendre les agents du pôle administratif qui, mieux que quiconque, sont à même de décrire

leur quotidien et de faire émerger les incohérences des locaux en matière d'accueil des visiteurs, d'absence de confidentialité, d'inadaptation des espaces de travail, d'une mutualisation négative de certains espaces ou mobiliers entre agents et élus, etc.

Cette phase sera menée sans aucune idée préconçue pour que les étapes suivantes puissent s'appuyer sur les fondations que mettront en évidence les conclusions de ces études de faisabilité.

Compte tenu de l'importance de cette mise en accessibilité et de la nécessaire restructuration des lieux, une programmation financière pluriannuelle sera mise en place lors du vote du budget 2019 avec extension sur les budgets 2020 et 2021.

Ensemble, il nous faut réussir cette évolution de la Maison Commune !



Édition et crédits photos :

Mairie de Smarves

Rédaction : Nathalie VALET, Claudine PAIN-DEGUEULE,

Thierry MONTERO, Vincent BILLY

Directeur de publication : Philippe BARRAULT

Conception graphique, suivi de production éditoriale et gestion fabrication : LUBICOM - 51 Rue du Vercors 86240 Fontaine-le-Comte

Tirage : 1 400 exemplaires distribués par les membres du Conseil Municipal
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.



VIE ÉCONOMIQUE

Leticrys : un service à 4 mains

Thierry MONTERO

Une salle de restauration très claire, un coin bar accueillant, un espace salon invitant au café d'après repas, la gentillesse des hôtes... Bienvenue au Leticrys.



Laetitia Jaccard et Christelle Semur ont repris et réaménagé l'ex Havana. Devenu le Leticrys, le bar-tabac-brasserie fait à nouveau battre le cœur du centre-bourg. Le duo démontre son savoir-faire, Christelle en cuisine, Laetitia en salle et au bar. Depuis le 17 novembre dernier, jour d'ouverture, le nombre de couverts ne cesse de croître grâce à une formule déjeuner

très attractive avec des plats mitonnés et copieux « Nous sommes optimistes quant à l'avenir » reprennent en chœur les maîtres des lieux.

Soirées, jeux et PMU en vue

Un avenir qui devrait bientôt voir l'établissement proposer un espace Française des Jeux et une borne PMU avec possibilité de parier en direct et de suivre les courses sur grand écran. « Nous avons les autorisations mais il nous faut suivre une formation au préalable » expliquent les duettistes qui proposeront aussi des soirées à thème le vendredi. « Pour les soirées repas en semaine ce sera uniquement sur réservation et avec 12 personnes minimum » précisent-elles. Fières d'avoir donné chacune une partie de leur prénom à un projet commun né il y a 10 ans, Laetitia et Christelle veulent croire en leur bonne étoile pour vivre et réussir économiquement ce qui est aussi pour elles « une belle aventure humaine ».

Le Leticrys

18 Grand rue
Tél. 09 83 95 28 67

Un assureur près de chez vous !

Nathalie VALET

Depuis près de 20 ans, Alexandre GRANDON est un professionnel de l'assurance reconnu sur notre territoire. Originaire de Nouaillé Maupertuis, il débute sa carrière au Siège social de la Mutuelle de Poitiers à Ligugé où il travaille durant 7 ans. Il reprend en janvier 2003 l'agence de Gencay puis saisit l'opportunité de s'implanter sur le canton de la Villedieu du Clain. En septembre 2004, il ouvre une deuxième agence à Nieuil l'Espoir qu'il développe. A ce jour, son entreprise est constituée de 5 collaborateurs.

Pourquoi un nouveau site à Smarves ?

« Depuis plusieurs années, je souhaitais m'installer à Smarves afin de privilégier la proximité avec le centre-bourg et aussi être visible pour la clientèle des Roches-Prémarie Andillé. Le contact direct de l'assuré avec son agent général est un principe qui a toujours existé depuis la création de la Mutuelle de Poitiers et auquel je suis profondément attaché. Je veux être ici à Smarves un interlocuteur permanent pour conseiller mes clients dans l'étude de leurs besoins assurantiels, suivre leurs contrats dans la proximité mais aussi et surtout être à leurs côtés en cas de sinistre ».



Quelle clientèle visez-vous ?

« Particulier, commerçant, artisan ou profession libérale. Je suis en mesure de leur apporter conseils, études personnalisées. Qu'ils n'hésitent pas à venir à ma rencontre. Le dynamisme de mon équipe, son expérience, leur permettra de les aider dans leurs recherches des meilleures garanties possibles en matière d'assurances Automobile, Habitation, Santé, Prévoyance et Epargne ».

Horaires d'ouverture à partir du 5 février

Du mardi au vendredi 9h à 12h - 14h à 18h
le samedi 9h à 12h

Contact :

Mutuelle de Poitiers Assurances
2 rue Victor Schoelcher
ZAE de la Cadoue - 86240 SMARVES
Tél. 05 49 59 46 58 - Courriel :
4590@mutuelledepoitiers.fr

Un beau Centenaire

Thierry MONTERO

Août 1914, la Première Guerre mondiale est déclarée, elle occupe encore aujourd'hui une place importante dans la mémoire de notre pays et de notre commune qui n'a pas échappé aux blessures de la guerre. Des Smarvois sont partis au combat : certains n'en sont jamais revenus. Se souvenir, c'est le sens du programme de la journée du 11 novembre 2018 marquant le Centenaire de la signature de l'armistice. Un travail collectif initié par Régis Quinson et conçu pour réparer les absences que la mémoire impose parfois à l'histoire faite de témoins encore en vie.



Messe et cérémonie du souvenir, expositions, spectacle, cinéscène nocturne ont ainsi permis de partager et transmettre aux plus jeunes ces souvenirs qui participent de leur avenir.

Que tous les participant(e)s à cette journée de partage de l'histoire en soient ici remerciés.

COMMUNICATION

SMARVES en lice au Grand Prix des Maires

Claudine PAIN-DEGUEULE

Le 21 novembre s'est tenue au Lido la première édition du Grand Prix des Maires, à l'initiative de Radio Monte-Carlo, en partenariat avec l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalités. La Commune de Smarves était l'une des 450 communes à s'être portées candidates. Son dossier : l'embauche estivale des Smarvois(es) de 16/18 ans, rémunéré(e)s au SMIC. Un prix récompensait une commune dans l'une des 6 thématiques suivantes :

LES LAURÉATS

Prix Ville sociale :

MORNANT (5582 hab - RHONE) : Une réinsertion par le bénévolat pour les bénéficiaires d'aides sociales

Prix Mobilité et aménagement :

AYEN (729 hab - CORREZE) : Covoiturage de proximité et monnaie locale

Prix Développement économique :

LE LAMANTIN (40033 hab - MARTINIQUE) : Entretiens d'embauche par visioconférence pour les personnes handicapées

Prix Energie et environnement :

COMBAILLAUX (1453 hab - HERAULT) : Une station d'épuration propre grâce aux vers de terre

Prix Numérique et services :

BRAS-SUR-MEUSE (711 hab - MEUSE) : Le village le plus connecté de France

Prix Sport et culture :

ROMAINVILLE (26031 hab - SEINE ST-DENIS) : La première Maison de la philosophie



Rendez-vous pour la prochaine édition en 2020 !





Un parcours inaugural : Médiathèque, City-stade et extension de l'école maternelle



PATRIMOINE

Triple inauguration !

Claudine PAIN-DEGUEULE

Le 15 décembre, la Municipalité avait programmé un événement d'importance, l'inauguration de 3 équipements situés dans le périmètre scolaire : la médiathèque municipale, le city-stade et l'extension de l'école maternelle. Toutes les instances officielles ayant participé au financement des projets étaient présentes ou représentées.

M. le Maire a chaleureusement remercié tous les acteurs ayant œuvré à la réalisation de ces équipements : élus, financeurs, architecte, entreprises.

La Médiathèque

Pour symboliser le rôle intergénérationnel du lieu, le ruban tricolore était tenu par Mme Bernadette PAIN, initiatrice de l'ancienne bibliothèque et bénévole depuis près de 40 ans et par Camille, jeune lectrice assidue. La responsable Sandrine THIBOUT-PERRON, entourée de l'équipe des bénévoles, a rappelé en quelques chiffres la montée en puissance de l'équipement depuis son ouverture : triplement du nombre d'adhérents, 9000 visiteurs,

19000 prêts. Une attractivité due à la diversité des ouvrages, à l'ouverture aux nouvelles technologies et à l'atmosphère conviviale du lieu.

Le City-stade

À quelques pas, le City-stade, en libre accès, permet la pratique de différents sports et offre un lieu d'échanges et de rencontres amicales ou familiales.

L'extension de l'école maternelle

Le développement de la commune, l'augmentation des effectifs scolaires nécessitent l'agrandissement des locaux. Elaborée en concertation avec l'équipe pédagogique, cette extension permet aux enfants d'évoluer dans des espaces agréables, lumineux et de haute valeur environnementale. Ces 3 réalisations s'intègrent pleinement dans le projet municipal : favoriser le lien social et l'épanouissement de chacun par l'accès à l'éducation, à la culture et aux loisirs. Approprions-nous sans réserve ces lieux !

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Seuil du Poitou



Dans le cadre de l'élaboration du SCOT, une seconde réunion publique ayant pour but de présenter le Document d'Orientation et d'Objectif (DOO) du SCOT aura lieu **le Mardi 5 février 2019 de 18h à 19h45** à la salle des fêtes de Vivonne.

Au programme : la présentation du DOO (Document d'orientation et d'objectifs) au regard du projet politique du SCOT, le PADD (Projet d'aménagement et de développement durables).

Ainsi, les élus et techniciens tenteront de répondre à toutes les questions qui vous intéressent au quotidien telles que :

- comment renforcer l'attractivité territoriale ?
- comment accueillir 45 000 habitants en 15 ans ?
- comment dynamiser les cœurs de bourgs et de ville ?
- comment valoriser les richesses naturelles et paysagères ?

Toutes les thématiques du SCOT seront abordées : économie, transport, habitat, commerce, tourisme, environnement, paysage, agriculture, changement climatique, numérique.

Cette réunion publique est d'autant plus importante que le projet de SCOT conditionnera de nombreuses politiques publiques d'aménagement et en premier lieu les Plans Locaux d'Urbanisme communaux et intercommunaux.

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Thierry MONTERO

Le territoire de demain se dessine

Depuis 2017, les 16 communes de la communauté de communes des Vallées du Clain sont engagées dans la définition d'un document de planification et d'urbanisme commun et qui, dès son approbation, remplacera l'ensemble des Plans Locaux d'Urbanisme et des Cartes communales actuellement en vigueur.

La première phase du PLUi s'est achevée début 2018. Avec elle, un certain nombre de constats ont été dressés, et ont permis de définir les enjeux majeurs pour le devenir du territoire intercommunal. Depuis, les élus ont engagé de nombreux travaux pour préciser leurs ambitions pour ce territoire à l'horizon 2030.

Au travers du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi, ils ont défini la stratégie, précisé les grandes orientations des futures politiques publiques d'aménagement. Le PADD propose une vision d'avenir adaptée aux points forts et aux éléments d'amélioration identifiés par le diagnostic. Il concilie les enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans une démarche de développement réfléchi et durable.

Le PLUi que nous sommes en train de construire a pour ambition de maintenir un développement et un cadre de vie qualitatifs.

Les atouts des Vallées du Clain sont nombreux : paysages entre vallées

et collines, force des services et commerces de proximité dans les bourgs, développement et proximité à de vastes bassins d'emplois. Ce sont autant d'éléments à faire pour proposer un développement basé sur les spécificités et les ressources propres du territoire.

Pour ce faire, 3 grandes orientations stratégiques vont structurer le projet, en vue d'affirmer le positionnement spécifique des Vallées du Clain :

- Renforcer l'attractivité et le cadre de vie par une organisation du territoire qui affirme la proximité
- Créer une offre en logements et en activités économiques qui valorise les spécificités des Vallées du Clain
- Mettre en valeur l'identité d'un territoire rural riche de ses patrimoines bâtis et naturels

Et c'est sur ces trois grandes orientations que les conseils municipaux, puis le conseil communautaire, doivent débattre

Après le débat validant le PADD en conseil communautaire, les élus du territoire ont engagé le travail de réglementation (plan de zonage, règlement, orientations d'aménagement et de programmation). Le PLUi sera applicable en décembre 2019, après une enquête publique qui aura lieu durant l'été et il remplacera l'ensemble des documents communaux à partir du 1er trimestre 2020.

Dès à présent, les premières observations peuvent être déposées en Mairie.





Cérémonie vœux municipaux



Remise trophées du bénévolat



Remise médaille de la Commune à Mme B. PAIN

COMMUNICATION

Démarchage à domicile : attention !

Nathalie VALET

De plus en plus fréquemment, des faux démarcheurs peuvent venir frapper à votre porte pour vous vendre des livres, objets divers, calendriers, etc. Des personnes proposent aussi d'effectuer des travaux à domicile (élagage, nettoyage de peinture, récupération de métaux précieux...) et peuvent profiter d'une visite pour procéder à un repérage des lieux en vue d'un cambriolage. La pratique est courante et il faut pourtant se méfier car certains malfaiteurs se glissent parmi les honnêtes vendeurs. Les personnes âgées constituent la cible privilégiée de ces usurpateurs. Restez sur vos gardes et n'ouvrez pas votre porte sans quelques précautions.



La réglementation (art L310-1 du code de la consommation) oblige les professionnels agissant par démarchage à domicile à justifier de leur identité, de la réalité de l'entreprise et à respecter les dispositions telles que la rédaction d'un devis précisant le délai de rétractation et les conditions de paiement.

Nous vous conseillons de :

- ne rien signer avant la conclusion d'un devis qui doit être écrit et comporter l'ensemble des informations concernant l'entreprise (nom, adresse, nom du démarcheur, descriptif précis, modalités et délai de livraison, montants HT et TTC)
- ne pas verser d'argent ou remettre un chèque avant l'écoulement du délai de rétractation
- ne pas signer un document non daté ou antidaté, ni faire de chèque antidaté

Ne signez rien avant d'en avoir parlé à vos proches et n'autorisez pas l'accès à votre domicile au démarcheur en cas de doute. Sachez que la Mairie ne mandate aucune société pour intervenir chez les particuliers.

Réserve communale de Sécurité Civile

Philippe BARRAULT

L'objectif de la Réserve communale de Sécurité Civile est d'aider au soutien des populations en cas de crise ou d'événements naturels nécessitant la mise en œuvre de secours, d'actions de solidarité.

Pour intégrer cette Réserve communale, il n'y a pas de critère ou de formation particulière à avoir. Seul, un contrat moral doit être conclu avec la Mairie pour le respect de la charte de la réserve civique. Des séances d'information et des exercices simulés sont de temps à autre organisés par la mairie. Ces séances permettent d'appréhender le (s) rôle (s) que vous aurez à tenir et de connaître l'organisation globale des secours.

Les missions susceptibles d'être confiées à un membre de la Réserve communale de Sécurité Civile :

- accueil des sinistrés dans un espace de repli,
- participation à l'alerte des populations,
- aide à la protection des personnes et des meubles en zone inondable,
- suivi des personnes vulnérables en période de canicule ou de grand froid,
- aide aux sinistrés dans leurs démarches administratives,
- collecte et distribution des dons au profit des sinistrés, etc.



Si vous êtes intéressé (e), adressez une lettre au Maire **avant le 28 février 2019** en indiquant adresse, téléphone, courriel, nom de l'employeur pour les actifs. Courant mars, une première réunion rassemblera toutes les personnes qui auront candidaté pour leur présenter plus en détail le rôle de la Réserve communale de Sécurité Civile et le statut de ses membres. Soyons solidaires de nos concitoyens !



Opération « Vigilance dans les quartiers »

Une réunion d'information publique, en présence de la Gendarmerie, se tiendra le **Lundi 4 février 2019 à 18h30** à l'espace Rabelais pour sensibiliser les habitants à être vigilants dans les différents quartiers de la commune afin de prévenir et limiter les risques de cambriolages.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

IVERSON Lelou	13/12/18
ROUSSEAU Rose	30/12/18

MARIAGES

FAUCHER Stéphane et GUERRET Raphaële	15/12/18
JOVER Cyrille et MAURIN Marilyne	15/12/18
TOURET Didier et PALLARUELO Claudine	29/12/18

DECES

BARRAULT Marie-Rose veuve CHEBASSIER	31/10/18
PERRIN Jean	15/11/18
LAFLEUR Monique veuve MARTIN	24/11/18
GRANDON Janine veuve NEUMANN	24/11/18
GUIRAUD Renée veuve MICHAUD	01/12/18
THIAUDIERE Elise veuve PELEGRIN	03/12/18
CHOLLET Huguette, épouse BRUNEAU	13/12/18
ANDRÉ Huguette, veuve PINOTEAU	22/12/18
GENTY Marcel	23/12/18

ECOUTE ET SOLIDARITÉ

Le Réseau des Missions Locales

Les objectifs de la Mission Locale Rurale

Le rôle de la Mission locale rurale Centre et Sud-Vienne est de favoriser l'insertion des personnes en recherche d'emploi sur un territoire essentiellement rural. Objectif : porter à leur connaissance des métiers méconnus d'eux et les mettre en contact direct avec les entreprises qui ont également opté pour une démarche qualité par rapport à l'environnement. Il s'agit aussi de soutenir les entreprises qui souhaitent recruter des emplois verts ou créer des activités en faveur du développement durable à travers le recrutement ou la formation.



Un service pour les jeunes

La Mission locale rurale informe, oriente et apporte son aide à des jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elle les aide dans leurs démarches d'insertion professionnelle et répond à leurs questions sur des thèmes tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité... Chaque jeune peut bénéficier de conseils personnalisés pour définir son projet professionnel et mettre en place toutes les étapes nécessaires à sa réalisation.

**Mission Locale
Maison des Services Publics**
2 chemin des Pradilles
86340 La Villedieu-du-Clain
Tél. 05 49 53 26 48